

Zeitschrift: Schweizer Hotel-Revue = Revue suisse des hotels
Herausgeber: Schweizer Hotelier-Verein
Band: 4 (1895)
Heft: 1

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Abonnement: Schweiz: Fr. 5.— jährlich. Fr. 3.— halbjährlich. Ausland: Unter Kreuzband Fr. 7.50 (6 Mark) jährlich. Deutschland, Oesterreich und Italien: Bei der Post abonnirt: Fr. 8.— (Mk. 4.—) jährlich. Vereinsmitglieder erhalten das Blatt gratis.

Abonnements: Pour la Suisse: Fr. 5.— par an. Fr. 3.— pour 6 mois. Pour l'Étranger: Envoi sous bande: Fr. 7.50 par an. Pour l'Allemagne, l'Autriche et l'Italie, Abonnement postal: Fr. 8.— par an. Les sociétaires reçoivent l'organe gratuitement.

Inserate: 20 Cts per 1 spatiale Petit-selle oder deren Raum. Bei Wiederholungen entsprechendes Rabatt. Vereinsmitglieder bezahlen die Hälfte.

Announces: 20 cts. pour la petite ligne ou son espace. Rabais en cas de répétition de la même annonce. Les sociétaires payent moitié prix.

Hôtel-Revue

4. Jahrgang 4^{me} ANNEE

Organ und Eigentum

Organe et Propriété

Schweizer Hotelier-Vereins.

Société Suisse des Hôteliars.

Redaktion und Expedition: Sternengasse No. 23, Basel. Telegramm-Adresse: „Hôtelrevue Basel.“

TÉLÉPHONE No. 1573.

Rédaction et Expédition: Rue des Etoiles No. 23, Bâle. Adresse telegaphique: „Hôtelrevue Bâle.“

Mitglieder-Aufnahmen. Admissions.

- Sektion Genferse:**
- MM. Pasche frères, Hotel-Pension du Crochet, Bex.
 - Herr F. Charles Braun, Hotel Richmond in Genf.
- Sektion Berneroberrland:**
- Herr Ed. Strübin, Hotel Schweizerhof in Interlaken.
 - Léon Braichet, Hotel National, Porrentruy.
- Sektion Vierwaldstättersee:**
- Herr F. Holdener, Pension Holdener, Ober-Yberg.
 - „ Jos. Dahinden, Hotel und Pension Bellevue, Rigi-Kaltbad.
 - HH. Gebr. Haubensack, Kurhaus, Brüning-Kulm.
 - Herr G. Bossard Sohn, Hotel Ochsen, Zug.
- Sektion Graubünden:**
- Herr P. Wieland-Hold, Hotel Seehof, Arosa.
 - „ Wilh. Schenkel, Hotel Rosatsch in St. Moritz.
 - „ Stephan Bossi, Hotel Julier, Tiefenkasten.

Neujahrsglückwünsche.

Durch Zeichnung nachstehender Beiträge zu Gunsten der fachlichen Fortbildungsschule in Ouchy betrachten sich von der Versendung von Neujahrsglückwünschen entbunden:

Souhaits de Nouvelle-Année.

Par les versements suivants, au profit de l'école professionnelle à Ouchy, les donateurs se regardent comme exonérés de l'échange de cartes de félicitations à l'occasion du renouvellement de l'année:

- Uebertrag aus den vier letzten Nummern Fr. 935
- | | |
|--|----|
| Herr * Badrutt, Hotel Engadiner Kulm, St. Moritz | 20 |
| „ Giger C., Direct., Hotel Pilatuskulm (privat) | 10 |
| „ de Grisogono J., Hôtel de Grisogono St. Maurice | 10 |
| „ Hauser A., Grand Hotel, Neapel | 20 |
| „ Illi K., Kurhaus Weissenstein | 5 |
| MM. Pasche frères, Hôtel du Crochet, Bex | 10 |
| Herr Pohl F. A., Hotel Bellevue, Zürich | 10 |
| „ Schieb J., Directeur, Grand Hotel, Territet | 25 |
| Mr. Schmidt, J. A., Hôtel Beausite et du Belvédère, Lausanne | 10 |

Total Fr. 1055

* Erschienen in letzter Nummer nur in einem Teil der Auflage.

6^{me} und dernière Liste de souscription pour notre Groupe XXIII à l'Exposition nationale à Genève en 1896.

Hôtels	Noms des propriétaires	Domicile	Sommes sous-crites Frs.
Report de la 5 ^{eme} liste			56,100
National du Lac	Michel Spillmann & Säckert	Zürich	500
Spinabad	Gadmer	Luzern	300
Axenfels	Schnack	Spinabad	300
Pilatus-Kulm	Giger	Axenfels	100
Chamosaire	Amiguet	Pilatus	100
Victoria	Jaeggi-Thönen	Villars-s/Ollon	100
		Grindelwald	100

Total Fr. 57,600

Damit gedenken wir die Souscriptionsliste zu schliessen und im Namen des Comité möchten wir allen, die Aktien gezeichnet, unsern verbindlichsten Dank aussprechen, zum Voraus versichernd, dass wir uns alle Mühe geben werden, die uns anvertrauten Gelder würdig und zur Förderung unserer Hotel-Industrie zu verwenden.

Auch Denjenigen, welche die Bulletins leer zurückgeschickt, machen wir absolut keine Vorwürfe, denn das Unternehmen sollte ohne allen Zwang zu Stande kommen, dagegen verdienen die Gleichgültigkeit Denjenigen, die sich nicht einmal bemüht haben, den Subscriptionschein unter Benützung des ihnen zugestellten Frankoouverters wenigstens leer zu retournieren, an den Pranger gestellt zu werden, durch Veröffentlichung der Namen der Betroffenen.

Ouchy, den 2. Januar 1895.

Namens des Comité: J. Tschumi.

„L'Hôtel.“

Revue illustrée des déplacements et villégiatures.

C'est ainsi que s'intitule une publication parisienne qui doit voir le jour au début de cette année et qui „s'imposait“, comme nous l'apprend le prospectus que nous reproduisons ci-après:

„Les voyages, les déplacements aux stations hivernales, les cures aux eaux minérales, aux bains de mer ou bien au milieu des sites alpestres sont devenus d'un usage si fréquent que le public est de plus en plus embarrassé, pour faire un choix judicieux approprié à ses goûts ou à ses besoins.“

Une publication ingénieuse et pratique, faite par des spécialistes et destinée à le guider dans le dédale des compétitions qui s'offrent à lui, s'imposait. Nous avons donc pensé créer une revue spéciale intitulée „L'Hôtel“, qui sera comme la synthèse de tout ce qui dans cette voie se publie dans le monde entier.

„L'Hôtel“ aura pour mission spéciale de renseigner ses lecteurs, soucieux de rencontrer le confort et le bien-être dans leurs déplacements, sur les innovations et les améliorations qui lui seront signalées; les facilités de voyage, la valeur thérapeutique des sources, la beauté des sites, le mouvement mondain, les réceptions, fêtes et personnalités qui les composent, le confort des hôtels et établissements similaires, etc., etc. Imprimé avec luxe, sur un format élégant, comportant seize pages de texte et d'illustrations, „L'Hôtel“ constituera un puissant véhicule de propagande, et c'est à ce titre que nous prenons la liberté de vous signaler sa prochaine apparition.

Le premier numéro de „L'Hôtel“ sera imprimé à cent mille exemplaires, qui seront distribués gratuitement dans les principaux hôtels de l'Europe et de l'Amérique, les bateaux à vapeur, les wagons-lits et grands Express et parmi cette partie de la population qui constitue la clientèle habituelle des grands hôtels du monde entier.

La Direction.

Si ce prospectus n'eût été accompagné d'une lettre, si la tendance du journal représentait l'idée contenue dans le titre qu'il porte, nous aurions salué avec plaisir son apparition ou, tout au moins, différé notre critique jusqu'à réception du premier numéro, car pourquoi, en définitive, une revue spéciale bien dirigée ne pourrait-elle pas rendre de bons services à l'industrie hôtelière en France?

Du moment toutefois que le prospectus montre clairement qu'il s'agit d'un de ces journaux d'étrangers faisant fonction de calamité publique et qui n'ont en vue les intérêts des hôtels que jusqu'à l'instant de la conclusion du contrat d'insertion, comme d'autre part la lettre précitée nous indique qui est le fondateur du nouveau journal, nous croyons de notre devoir d'examiner sans retard et de plus près cette entreprise.

Ainsi donc la création de cette revue s'imposait, parce que dans le dédale des stations hivernales, etc. et des hôtelleries rivales, le public est de plus en plus embarrassé pour faire un choix, de façon que „L'Hôtel“ aura pour mission spéciale de prêter spécialement aussi les localités et établissements qui contribuent le plus au développement financier de l'entreprise. A défaut d'autres raisons, nous dirions que c'est à l'absence d'un journal de ce genre qu'il faut attribuer le fait que jusqu'en la Suisse était en quelque sorte délaissée par les Français. Mais quand on connaît le personnage qui est à la tête de la nouvelle publication et qui a ingénieusement découvert qu'il y avait encore quelque chose à „faire“ par ce moyen, toute l'entreprise perd alors l'auréole qui pourrait peut-être éblouir les crédules lecteurs du prospectus.

Dans notre numéro du 26 novembre 1892, nous reproduisons un entrefilet du „Journal des Etrangers de Montreux“, suivant lequel, après avoir passé plusieurs jours dans cette localité, le directeur-rédacteur de „L'Echo du Monde élégant“, journal paraissant à Nice, avait été si pressé de partir qu'il jura bon de quitter son hôtel d'une façon assez singulière et de... s'éclipser. Ayant eu connaissance de cette „retraite“ sans tambour ni trompette, M. A. Leroy, fondateur et éditeur du „Monde élégant“ de

Nice, se vit obligé de déclarer publiquement que le sieur Loretz dit Monfalcone (c'est le nom du directeur-rédacteur en urgence) ne tenait ni de près ni de loin au journal susmentionné, mais avait fondé un journal portant le même titre, usurpation pour laquelle Loretz-Monfalcone avait été puni par ses tribunaux et condamné à supprimer du titre de son journal les mots „Le Monde élégant“.

Plus tard, en 1893 (voir le numéro du 14 octobre), nous eûmes derechef l'occasion de nous occuper des pratiques du sieur Monfalcone qui, à cette époque, avait pris l'habitude d'insérer dans son journal, sans mandat aucun et à l'insu des intéressés, des annonces d'hôtels, puis d'envoyer simplement à l'hôtelier une note des frais et de le tourmenter jusqu'à paiement intégral du montant.

Et maintenant si l'on nous demande pourquoi nous réchauffons ces vieilles histoires caractérisant le directeur-rédacteur prénommé, nous répondons tout bonnement que c'est parce que nous retrouvons ce dernier dans la peau du directeur de la création nouvelle, „L'Hôtel“. Tout commentaire sur le personnage serait donc superflu.

Quant aux 100,000 exemplaires qui formeront la 1^{re} édition, on connaît le truc, c'est une malice cousue de fil blanc, mais l'essentiel est que chaque insertion apporte son contingent, en espèces sonnantes. Quelqu'un que sa position rend compétent en pareille matière, nous a renseigné dernièrement sur le tirage de certains journaux d'étrangers, notamment de ceux dits internationaux. Que diraient, par exemple, les centaines de personnes qui fournissent des annonces à certain journal d'étrangers international et beaucoup trop apprécié encore en Suisse, si elles savaient que le tirage n'en excède pas de beaucoup 500 exemplaires, dont un est envoyé à chaque „insérant“ et le reste va se déverser dans les librairies et les kiosques d'où cette maculature ne ressort plus. Et pourtant ce journal se vante d'être pour le mouvement des étrangers en Suisse et sur la Riviera, ce que le „Times“ de Londres est pour la politique anglaise!

Weihnachtsfeier an der Fachschule in Ouchy.

Von einem der Zöglinge erhalten wir nachstehenden Festbericht, dem wir um so eher Raum gewähren, als er Zeugnis ablegt von dem guten Einvernehmen zwischen den Lehrern und Zöglingen, wie auch den Zöglingen unter sich. Unser junger Berichterstatter, der schon eine ganz gute Feder zu führen versteht, schreibt:

„Verschiedene Zöglinge hatten vielleicht die Hoffnung gehegt, den Weihnachtstag im Kreise der Ihrigen verbringen zu können; da dies aber doch nur wenigen möglich gewesen wäre, so hatte die Leitung der Schule den glücklichen Gedanken, uns diesen Tag in Gemeinschaft mit Herrn Müller und seiner werthen Familie im Hotel d'Angleterre feiern zu lassen.“

Dank der Aufopferung und Freigebigkeit des Herrn Müller ist es auch gelungen, dieses Festchen zu einem recht fröhlichen und angenehmen zu gestalten. Alles verlief in vortrefflichster Weise. Nach einem ausgezeichneten Diner, dessen reichhaltiges Menu nichts zu wünschen übrig liess, folgten unsere verschiedenen Produktionen, sei es in Musik, Gesang oder sonst in kleineren Vorträgen. Dass dieselben zur allgemeinen Befriedigung ausfielen, bewiesen die wiederholten Beifallsbezeugungen, die ihnen folgten. Man sah, dass sich alle Schüler Mühe gegeben hatten, ihr möglichstes dazu beizutragen, die Fröhlichkeit und Geselligkeit des Festchens zu steigern. Herr Direktor Tschumi und Herr Dreyfus beehrten uns auch etwas später mit ihrer Gegenwart. Ersterer sprach mit zu Herzen gehenden Worten von unserer Schule und von unseren Pflichten. Er hob